PNUD

Bénin

RÉUSSIR ENSEMBLE

Brochure.indd 1 15/10/10 18:41

Texte : Pierre Briand
Graphisme et Impression : AG Partners
Crédits photos : Couverture, pages 3 ; 6 ; 10 ; 12 ; 14 ; 16 ; 26 ; 34 ; 35 ; 36 ; 41: Giacomo Pirozzi
Pages 15 ; 17 ; 20 ; 23 ; 24 ; 27 ; 28 ; 30 ; 31 ; 32 ; 33 ; 38 : Elsie Assogba / PNUD Bénin
Page 22 : Serge Boya
Pages 20 ; 25 : Achille Houssou / PNUD Bénin.
© PNUD Bénin, Mai 2010

Brochure.indd 2 15/10/10 18:41

SIGLES ET ACRONYMES

ADECOI	:	Projet d'appui au Développement Communal et aux Initiatives locales dans le Borgou
ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
BCPR	:	Bureau for Crisis Prevention and Recovery (Bureau pour la prévention des crises et le relèvement
BIT	:	Bureau International du Travail
CAMFP	:	Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou
DP	:	Déclaration de Paris
FAO	:	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	:	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENU	:	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FIDA	:	Fonds International pour le Développement Agricole
FNPEEJ	:	Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Entreprise et de l'Emploi des jeunes
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCDH	:	Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
HCR	:	Haut Commissariat pour les Réfugiés
LEPI	:	Liste Electorale Permanente et Informatisée
MRAI	:	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle
OCHA	:	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires)
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
OMD	:	Objectif du Millénaire pour le développement
ONUDI	:	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PACER	:	Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PIB	:	Produit intérieur brut
PLAGE	:	Plan Local d'Aménagement et de Gestion de l'Environnement
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	:	Initiative des pays pauvres très endettés
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SNU	:	Système des Nations Unies
SONAPRA	:	Société Nationale de Production Agricole
UEMOA	:	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UNDAF	:	United Nations Development Assistance Framework
UNREC	:	Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique

Brochure.indd 3 15/10/10 18:41

Brochure.indd 4 15/10/10 18:41

SOMMAIRE

PREFACE 7

CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DU BENIN 9

L'ACTION DU PNUD AU BENIN 11

Gouvernance 13

Réduction de la pauvreté 21

Environnement 29

LE PARTENARIAT 39

Brochure.indd 5 15/10/10 18:41

Brochure.indd 6 15/10/10 18:41

PREFACE
Au service du peuple béninois

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est au Bénin depuis 1962 et joue un rôle important auprès du gouvernement en appuyant ses stratégies et politiques de développement.

En 2004, trois domaines prioritaires d'intervention ont été définis :

- la lutte contre la pauvreté,
- la promotion de la bonne gouvernance
- la lutte contre le VIH/Sida.

En 2006, l'environnement a été introduit et les activités portant sur la lutte contre le VIH/Sida ont été intégrées dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. De manière opérationnelle, le PNUD a financé plusieurs projets au Bénin.

Dans ce cadre, le PNUD a apporté son soutien au gouvernement, aux organisations non gouvernementales, à la société civile pour réduire la pauvreté et établir les bases d'un pays émergent d'ici 2025.

Depuis l'avènement de la démocratie, le Bénin est passé par plusieurs cycles électoraux. Nous l'avons aidé à évaluer les expériences vécues, à reconnaître les difficultés rencontrées et à relever les dysfonctionnements.

Les Béninoises et les Béninois ont montré une réelle perspicacité dans l'animation de la vie politique de leur pays. Le pays a fait la preuve de sa maturité politique. Je tiens à réitérer l'engagement et la détermination du PNUD à l'aider dans un esprit d'impartialité, de neutralité, d'efficacité et d'efficience professionnelle.

La société civile est ici agissante et engagée dans un rôle de veille quotidienne et de contrôle de qualité pour la construction du développement et le renforcement de la démocratie. Son rôle est important, le contrôle citoyen, le droit à la participation sont indissociablement liés à la jouissance des droits de l'homme et de la femme. Le gouvernement doit continuer à être à leur écoute.

Je réitère l'engagement du PNUD, et des Nations Unies en général, à marcher côte à côte, avec le peuple et le gouvernement béninois sur la voie qui mène au développement économique et à l'épanouissement de la démocratie.

L'Afrique grâce au PNUD, a surmonté le défi de l'ajustement structurel. Nous allons aider le Bénin à affronter les nouveaux défis de développement.

Entre 2004 et 2008 la contribution du PNUD au Bénin s'est élevée à 51.758.000dollars US. Pour le prochain cycle de programmation 2009-2013, elle devrait atteindre 50 516 000 US $.

J'adresse la gratitude du PNUD envers les donateurs, ceux-ci nous ont fait confiance, comme le gouvernement béninois.

Nous en sommes fiers et le travail de tous les employés du PNUD au Bénin vise à mériter cette confiance et à nous en montrer dignes.

Nardos Bekele-Thomas
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
& Représentant Résident du PNUD Bénin

Brochure.indd 7 15/10/10 18:41

Le Bénin en quelques chiffres

Superficie	115 762 km2.
Population (en 2008)	8 053 690 habitants dont 4 187 919 femmes et 3 865 771 hommes.
Ethnies	La Population est formée d'un peu plus de 50 ethnies dont les Fon, Yoruba, Aja, Gen, Waci, Weme, Dendi, Baatombu, Peuhls, Betamma ribe, Waaba, Ayizo, Idaasha, Maxi, Gun, Lokpa, Natemba, Yowa, Anii, Berba, Shabe, Foodo, etc.
Population urbaine (en 2008)	3 132 885 habitants
Population rurale en 2008	4 920 805 habitants
Taux de croissance du PIB	5,1 %
Taux de prévalence du VIH SIDA	1,8%
Taux de mortalité maternelle	397 pour 100 000 naissances
Taux de mortalité infantile	67 pour 1000 naissances
Taux net de scolarisation (éducation primaire)	79%
Ratio fille / garçon (éducation primaire)	0,75
Taux d'alphabétisation	15-24 ans 45,6%
Taux d'accès à l'eau potable	63%
Population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2007	33,3% (56% de femmes, 44% hommes)
Indicateur de développement humain en 2008	0,471
Langue officielle	le français.
Langues Nationales	(52 recensées) Fon, Yoruba, Dendi, Aja, Ayizo, Tofin, Saxwe, Gen (Mina), Baatonum, Ditammari, Waama, Gun, Idaasha, Fulfulde, Mokole, Boko, Nateni, Yom , Lokpa, etc.
Densité	59 habitants au km2.
Taux d'accroissement annuel de la population	3,25%

Brochure.indd 8 15/10/10 18:41

CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DU BÉNIN

En 1990, le Bénin a été à l'avant-garde de la démocratie pluraliste avec l'organisation de la première conférence nationale en Afrique. Depuis, le pays jouit d'une image démocratique méritée et a organisé quatre élections présidentielles, cinq législatives et deux communales. La liberté de la presse et l'émergence d'une société civile forte ont renforcé les fondations de cette démocratie. En mars 2006 le Dr Boni Yayi a été élu président de la République avec plus de 74 % des suffrages en proposant une nouvelle manière de gérer les affaires publiques.

Situation économique, financière et sociale

Le Bénin a enregistré au cours des années 90 des progrès dans le domaine macroéconomique. La croissance qui était en moyenne de 2% par an dans les années 80 a atteint 5% par an en moyenne sur la période 1991 2002, un niveau supérieur au taux d'accroissement de la population (3,25%). Entre 2003 et 2005 l'économie a ensuite traversé une phase de ralentissement (décélération) avec une croissance de l'ordre de 3%. En 2006, portée par le secteur primaire (coton) et tertiaire (port) la croissance a été de 3,8% et 4,6% en 2007 malgré un contexte international difficile et des problèmes de fourniture d'électricité.

L'inflation a atteint 3,8 % en 2006 puis 0,3 % en 2007. Pour 2008, la prévision de croissance économique a été maintenue à 5,3 % malgré un environnement international encore plus délicat. Cette prévision se fonde sur l'accélération des réformes structurelles, l'amélioration des productions agricoles et la poursuite de la politique des grands travaux d'infrastructures. La hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers continue à peser sur l'évolution du niveau général des prix. Étalé sur l'année l'indice des prix à la consommation a été estimé à 15,2% en août 2008. Les subventions du gouvernement pour limiter l'impact négatif de la hausse du prix des produits alimentaires et pétroliers ont contribué à fragiliser les finances publiques.

Les équilibres macroéconomiques ont pourtant été maintenus et le niveau du déficit public est resté relativement soutenable jusqu'en 2004. Cependant, en 2005, des dérapages ont sérieusement détérioré les comptes publics. Depuis les dernières élections en 2006, les finances publiques sont relativement bien tenues, des mesures d'assainissement (limitation du nombre d'ordres de paiement, informatisation et renforcement des régies financières, amélioration de la gouvernance, …) ont été mises en place. Cela a permis d'accroître le niveau des recettes budgétaires de 16,5% en 2005 à 19% en 2007. Les dépenses courantes ont été maintenues (14,3 % du PIB en 2007 contre 14,8% en 2006) les investissements étant accrus (8,4% du PIB en 2007 contre 4,6% en 2006).

En dépit des progrès ainsi enregistrés, la pauvreté est en progression et reste un sujet de préoccupation majeure. Le pourcentage des Béninois vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé de 28,5% en 2002 à 37,5 % en 2007. La plupart des objectifs de développement du millénaire (OMD) seront difficilement atteints en 2015 si les tendances actuelles se maintiennent notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable et de la réduction de la pauvreté. Le Bénin est l'un des pays pilotes de l'initiative du Secrétaire général des Nations unies visant à renforcer l'assistance de la communauté internationale en faveur des OMD en Afrique. En septembre 2008, les avancées du Bénin ont été présentées lors de la session spéciale des Nations unies sur ce sujet.

En matière d'assistance internationale, le B énin a reçu depuis 1991 une importante aide publique au développement. Elle est évaluée à 42 USD par habitant et par an. Depuis 2006 le Bénin est éligible au Millenium challenge account et a reçu 307 millions de dollars US qui seront versés sur 5 ans. Il bénéficie en outre d'un allègement de sa dette grâce à l'initiative pour les pays pauvres lourdement endettés (PPTE) ainsi que de l'allègement de sa dette multilatérale (IADM).

Ces allègements ont fait passer l'encourt de la dette publique par rapport au PIB à 12,5 % en 2007 soit un niveau largement inférieur aux 70%, seuil fixé par l'UEMOA. En 1997, ce ratio était de 65,3%. Le service de cette dette extérieure par rapport aux recettes budgétaires s'est considérablement amélioré et se situait en 2007 à 3,5%.

Malgré ces avances enregistrées depuis 2006, d'importantes actions restent à mener pour poser d'ici 2011 les bases d'un Bénin émergent et partager la prospérité. Elles portent notamment sur :

• L'accélération des réformes destinées à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie : réorganisation du port, privatisation de la SONAPRA (coton), disponibilité et qualité des infrastructures de service (télécoms, énergie, transport), réformes foncières, amélioration du climat des affaires (fiscalité, justice, gouvernance, …)

• La consolidation de la réforme des finances publiques et l'amélioration de la qualité des dépenses publiques dans les secteurs sociaux prioritaires.

• La poursuite de la réforme administrative et institutionnelle ainsi que la finalisation de la décentralisation.

Brochure.indd 9 15/10/10 18:41

Brochure.indd 10 15/10/10 18:41

L'ACTION DU PNUD AU BENIN

Depuis près de cinquante ans, le PNUD intervient au Bénin pour accompagner les politiques de développement du pays et appuyer les initiatives nationales de lutte contre la pauvreté. En 2007, 33,3 % des Béninois vivaient encore en dessous du seuil de la pauvreté (contre 37,4 en 2006 et 28,2 en 2002).

Dans l'indicateur de développement humain le Bénin occupe la 163ème place sur 177 pays classés. Beaucoup de travail reste à faire pour sortir le pays de la pauvreté. En dehors de l'action première de contribution du PNUD à la lutte contre la pauvreté, nos efforts d'appui à l'Etat béninois sont orientés vers l'amélioration de la préservation de l'environnement.

En 2007 ces trois objectifs ont été confirmés avec les thèmes transversaux de la promotion des droits humains en général, le développement des capacités, la lutte contre le VIH/Sida et la promotion du genre.

L'appui du PNUD a été décisif dans l'élaboration de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté ainsi que dans la définition des objectifs pour 2025. Un forum pour l'emploi des jeunes a été organisé en 2007. Le PNUD appuie également le développement local notamment dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Cet appui au développement communal porte beaucoup plus au renforcement des capacités de gestion communale, la gestion budgétaire des communes, la planification et la coopération.

La formation des femmes et jeunes à des techniques améliorées de production, la mise en place des infrastructures socio-communautaires de base (plateformes multifonctionnelles, hangars, puits, classes, pistes) restent des actions d'accompagnement des appuis stratégiques que le PNUD offre au gouvernement du Bénin dans le cadre du renforcement des capacités des communes.

Pour 2009-2013 un nouveau plan cadre d'assistance des Nations-unies a été défini. Des leçons ont été tirées du programme de coopération 2004-2008.

Le PNUD s'est engagé pour les cinq années à venir à travailler pour :

- augmenter les revenus, créer des emplois décents et renforcer les capacités des communes à lutter contre la pauvreté dans le cadre du sous-programme Reduction de la pauvreté;

- promouvoir la bonne gouvernance et le développement participatif dans le cadre du sous-programme Gouvernance démocratique;

- adapter les pratiques locales aux changements climatiques et préparer le pays à faire face aux crises et aux catastrophes naturelles à travers le sous-programme Environnement durable.

L'équité et la promotion du genre le développement des capacités et la protection de l'environnement seront systématiquement intégrés à tous nos projets.

Le PNUD veut être un partenaire privilégié du gouvernement béninois pour atteindre d'ici 2015 les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et l'amener à être un pays émergent en 2025.

Le potentiel de l'émergence existe. Les principales structures, portuaires, ferroviaires, routières, électriques existent mais le classement du Bénin au niveau de l'indice de développement humain (IDH) reste parmi les plus bas.

Notre expertise, notre neutralité, la transparence et la bonne gestion de notre institution, comme le recours systématique au partenariat stratégiques, garantissent notre efficacité.

Brochure.indd 11 15/10/10 18:41

Brochure.indd 12 15/10/10 18:41

GOUVERNANCE

L'assistance du PNUD Bénin à la promotion de la bonne gouvernance et du développement participatif vise, d'une part, à appuyer la formulation des politiques publiques destinées à accélérer les réformes administratives et institutionnelles en vue de la réalisation de progrès vers les OMD, et d'autre part, à renforcer l'Etat de droit et des libertés individuelles. Il fallait contribuer à la mise en place d'un environnement incitatif, équitable et performant au sein de l'administration publique.

L'appui du PNUD a été décisif dans l'organisation des élections présidentielles (2006), notamment dans la coordination et la gestion des contributions des différents partenaires au développement. Les leçons tirées de cette expérience, notamment en terme de principes et mécanismes de dialogue entre les parties prenantes et de maintien de la confiance des citoyens ont permis de renforcer les capacités des institutions nationales en charge du processus électoral et ont servi dans le cadre de l'organisation des élections législatives (2007) et communales (2008). En 2009, le Gouvernement et les partenaires au développement ont porté le choix sur le PNUD pour gérer le Panier Commun en appui au processus de réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI). Le processus ainsi engagé permettra de lever des contraintes et menaces qui pèsent sur la crédibilité des élections au Bénin afin d'assainir le processus électoral en le rendant plus fiable et d'amoindrir les risques récurrents de contestations des résultats à l'issue de chaque scrutin.

L'assistance du PNUD a permis de moderniser le Parlement, de renforcer ses capacités en matière d'examen des lois et de contrôle des politiques publiques et d'améliorer les conditions de travail des députés. Grâce à cet appui, la production législative s'est consi dérablement améliorée avec un taux moyen de 30 %.

Par ailleurs, il faut souligner que l'appui du PNUD à la mise en oeuvre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs a contribué à la sensibilisation de l'opinion nationale sur les enjeux et les défis de la bonne gouvernance économique, politique, de la gouvernance des entreprises et du développement socio-économique. Dans ce cadre, un milliard de dollars US a été mobilisé par le Bénin pour le renforcement de son système de Gouvernance.

En réponse à l'aspiration des populations à une gestion des affaires publiques qui privilégie la transparence, la reddition des comptes et l'écoute, le PNUD a appuyé le Gouvernement du Bénin dans la mise en place d'un mécanisme de gouvernance concertée qui vise à créer les conditions d'un dialogue fécond entre le Gouvernement et les populations. Ce mécanisme consiste en des fora périodiques de concertation qui permettent aux populations d'exprimer leurs aspirations sur la gestion des affaires publiques et d'influencer l'action du Gouvernement dans la mise en oeuvre de son programme d'actions. Dans le domaine de l'appui au processus de décentralisation, le PNUD, en partenariat avec le FENU, a contribué au développement des capacités de planification participative des Communes et a apporté son appui à l'Association nationale des Communes du Bénin (ANCB) qui dispose désormais d'éléments de mesure des performances des communes en matière de la gouvernance locale.

Brochure.indd 13 15/10/10 18:41

Brochure.indd 14 15/10/10 18:41

GOUVERNANCE LOCALE

Un moteur pour une plateforme multifonctionnelle

Avec la plateforme multifonctionnelle, le temps de travail est réduit pour les femmes. Elles peuvent de manière simultanée concasser en moyenne 100kg par heure, soit 4 bassines de noix de karité, broyer par heure et râper 1000 kg de tubercules

Pour faire le beurre de karité ou la farine de manioc il faut concasser, broyer, moudre, râper, torréfier, malaxer.

Comme la plupart des tâches domestiques, même si elles débouchent sur une activité commerciale, ce travail est réservé aux femmes qui s'épuisent à ce dur travail avec des outils anciens. Souvent les enfants les aident et ne peuvent plus faire leurs devoirs ni réviser leurs leçons s'ils vont à l'école.

Dans une dizaine de villages du Borgou, un moteur a été installé sous un petit hangar pour alléger ces tâches. Moulin, broyeuse, décortiqueuse, mais aussi un alternateur fournissant de l'électricité ont été placés à côté, sur deux rails. Ils servent tour à tour, grâce à des courroies qu'un mécanicien met en place successivement.

Dans la poussière et le bruit, les machines sont mises en oeuvre les unes après les autres. Dansla journée, le travail d'une semaine est réalisé. Avec moins de fatigue. Au Mali, ce système a été baptisé « la belle-fille qui ne parle pas ».

Une puissance de 16 CV suffit pour les besoins d'un village. Le moteur, comme tous les moteurs ne doit pas être surutilisé. Les appareils sont utilisés tour à tour. A Kinnoukpano, comme à Bembèrèrèrèke, Kalal, N'Dali, Nikki, Pèrère, Sinendé ou Tchaourou les femmes ont formé un comité qui gère les abonnés, paye le mécano et initie celles qui veulent en profiter. Le carburant vient des cotisations de chaque client. Parmi les neuf femmes du comité, une comptable est désignée. Un registre rigoureux et attentif de chaque opération est mis en place afin de répartir les coûts (gasoil, huile, réparations des courroies, nettoyage).

L'équipe de la plateforme multifonctionnelle attend que les femmes apportent leurs marchandises, le moteur sera alors mis en marche pour faire en quelques minutes le travail d'une journée.

Brochure.indd 15 15/10/10 18:41

Les hommes, acteurs indispensables, même si les plateformes sont à priori destinées aux femmes, profitent du poste de soudure maintenant disponible pour réparer leurs charrues, charger leurs batteries. Un éclairage public est possible à 1000 mètres autour de la plateforme, un beau village.

Une convention entre la commune et le comité féminin de gestion devra juste en préciser les horaires, le financement et l'entretien. Car si l'installation de la plateforme est une opération difficile, c'est le début d'un long programme de formation, de surveillance d'entretien décidé en commun.

Ce projet n'est pas venu tout seul. D'abord une étude de faisabilité a confirmé les besoins et la volonté. C'est la commune qui l'inscrit dans son plan annuel et va voir le projet ADECOI. Plusieurs conditions doivent être réunies : un village enclavé qui ne soit pas de préférence un chef lieu d'arrondissement, une population d'environ 3000 habitants, un marché local, des champs aux alentours afin d'avoir la matière première à transformer et enfin des groupements de femmes dynamiques.

La fabrication du petit hangar (5 x 8 mètres) est un bon test, si le village s'y met, le maire, en choisissant l'emplacement et en assurant la maîtrise d'ouvrage, les commerçants en offrant du ciment, les hommes en ramenant du sable et les femmes et nettoyant les abords, c'est bien parti.

Reste à commander le moteur et les équipements, fabriquer le châssis. Ça, c'est le travail du PNUD et de l'ADECOI. Au total 10 millions de francs CFA seront nécessaires. Un formateur est alors utile pour que la maintenance garantisse la durée du projet, que l'absence de carburant ou des pannes ne paralysent pas tout.

Volontarisme et organisation vont de pairs. Les femmes du comité sont en première ligne. De leur mobilisation dépendra la survie de la plateforme et son développement. Avec une dizaine de plateformes installées au Bénin, il est maintenant permis d'imaginer des échanges d'expériences, des formations communes. Les femmes, plus disponibles et moins fatiguées car elles ne devront plus passer des heures à travailler, vont mieux vendre, pourront mieux éduquer les enfants. Logiquement une plateforme devrait à termetransformer durablement les structures du village et l'enrichir, sous le contrôle et l'impulsion de ses habitants.

Brochure.indd 16 15/10/10 18:41

REFORME ADMINISTRATIVE

Performance dans l'administration publique

«La perte de temps annuelle dans l'Administration publique bénoise occasionne un coût d'opportunité dont l'équivalent en termes d'emplois potentiels varie de 10.000 à 13.000 postes à plein temps et en termes monétaires à 73,2milliards de francs CFA», selon un rapport du Conseil Economique et Social en 2006. Dans le souci de combattre le retard et l'absentéisme des agents permanents de l'Etat, un dispositif biométrique a été mis en place au Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI).

Après six mois d'expérimentation, l'évaluation de ce nouveau mécanisme de contrôle de la ponctualité et de la présence a permis de constater un changement de comportements des fonctionnaires dudit ministère. Le taux de retard et d'absentéisme est passé de 78,18% à 46,97%.

Nous sommes le lundi 8 février 2009. Il est 8 heures 30. Un longue file de clients attend dehors la caissière pour payer leur facture d'électricité. Ce n'est qu'à 9 heures 30, qu'Amina la caissière se présente au bureau. C'est son habitude lança l'agent d'entretien, affairé à nettoyer les vitres du bâtiment. Sans s'excuser auprès des clients, elle allume la radio, s'installe. Les clients passent l'un après l'autre à la caisse pour effectuer leur paiement. Vint le tour d'une dame d'un certain âge, qui remet un billet de 10.000 Fcfa pour payer une facture de 2642 Fcfa. Amina fouille dans sa caisse. Elle ne dispose pas d'assez de pièces pour rendre la monnaie. Elle renvoie la vieille dame faire la monnaie. Dehors, la tension monte, car cela fait plus d'une heure de temps que certains clients sont dans la queue, le soleil commence à monter au Zénith et ils s'impatientent. A 11heures, elle ferme le guichet et renvoie le reste des clients à l'après-midi.

Ce sont là des scènes courantes dont les citoyens béninois sont victimes dans l'administrationpublique:retard,mauvaisaccueil, absentéisme, etc. Selon les Etudes nationales de perspectives à long terme sur le Bénin (Benin Alafia 2025), l'administration publique béninoise ne répond pas aux exigences d'une administration de développement. Dès sa prise de fonction en 2006, le Chef de l'Etat béninois, Thomas Boni Yayi a effectué des visites inopinées dans certains services et établissements publics. Il s'est rendu à l'évidence du fort taux de retard et d'absentéisme dans les services publics. Il prit une lettre circulaire en vue d'une gestion optimale

Brochure.indd 17 15/10/10 18:41

du temps de travail dans l'administration publique. Depuis lors, dans tous les services, un cahier de présence est mis en place, où chaque agent enregistre l'heure de son arrivée et de son départ du service. En dépit de cette mesure, certains agents réfractaires continuent leurs mauvaises pratiques. L'une des missions assignées au Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle est de conduire les différentes réformes devant améliorer la gouvernance au niveau des services et institutions de l'Etat. Comment peut-il convaincre et impacter positivement les autres ministères, s'il ne donne lui-même l'exemple en matière de présence à l'heure au service ?

C'est ainsi qu'à titre expérimental, le PNUD a appuyé le Ministère de la réforme administrative et institutionnelle à se doter en février 2009 d'un dispositif biométrique de gestion de présence des personnels administratifs au niveau de son département. Des appareils biométriques sont disposés à chaque pallier du bâtiment central du ministère et sont reliés par un serveur. Chaque appareil biométrique est composé d'un lecteur biométrique qui utilise une lumière infrarouge, un oeil optique, un capteur CCD pour obtenir une image tridimensionnelle de la main.

Le fonctionnement de l'appareil est très simple, nous explique Rodrigue Fiossi, Responsable informatique du Ministère. Tout d'abord, chaque agent se fait enregistrer : nom, photo et empreintes digitales. On lui attribue un identifiant. Une fois l'enregistrement fait, l'agent est tenu à l'arrivée et à la sortie du bureau, de taper son code, poser sa main pour faire enregistrer au niveau de l'appareil l'heure à laquelle il est arrivé au bureau et l'heure de sortie.

Les renseignements sont sauvegardés par le serveur et permettent de faire le point de l'heure d'arrivée et de sortie de chaque agent, de dresser la liste des agents présents, la liste des absents, des retardataires et le nombre total d'heures de travail effectuées par chaque agent pour une période donnée. Le nombre d'heure de travail réglementaire dans l'administration publique est de huit (8) heures par jour, soit 40 heures par semaine. Une lettre de félicitation est adressée aux agents exemplaires, qui ont effectué cette masse horaire ou qui l'ont même dépassée. Le nom des retardataires et absentéistes est affiché tous les mois. Progressivement, on a constaté une diminution du nombre de retards de 32%.

Au sujet de l'efficacité du dispositif biométrique, M. Ignace Houéto, Expert en Gestion du Changement, Leadership et Ethique au MRAI, affirme qu'il est un bon contrôleur de la présence au poste de chaque agent. Il ajoute que les données du dispositif peuvent servir de base objective pour la notation des agents, le paiement de leurs primes, la motivation et les sanctions de premier degré. Sa généralisation à tous les ministères ainsi qu'aux institutions de l'Etat pourrait permettre un meilleur contrôle de la masse salariale, et par ricochet la maitrise de l'effectif réel du personnel de l'Etat. Toutefois, reconnaît-il, l'appareil biométrique n'est pas suffisant pour régler le problème de présence au travail, car la masse de travail ouvrée lui échappe entièrement. Des mesures additionnelles comme la mise en oeuvre de la généralisation de la gestion axée sur les résultats et l'évaluation des résultats de chaque fonctionnaire basée sur des descriptions de poste clairement définies, sont envisagées. Elles permettront d'améliorer la performance de chaque agent. Au regard des retombées positives obtenues au niveau du MRAI, l'expérience du dispositif biométrique sera étendue à partir de cette année 2010 à cinq (5) autres ministères clés

Brochure.indd 18 15/10/10 18:41

CADRE DE CONCERTATION POUR LA GOUVERNANCE POLITIQUE

LES 12 COMMANDEMENTS DE LA VIE ELECTORALE

1. Respecter le droit et la liberté pour chaque parti et pour chaque candidat à une élection d'exposer sans entrave sa vision et son programme politique à l'électorat.

2. Condamner toutes formes de violence politique, d'intimidation de quelque nature comme moyen de démonstration de sa force ou de sa suprématie.

3. S'abstenir de faire des déclarations erronées concernant le comportement et les actions d'un autre parti ou d'un candidat ou concernant les résultats du scrutin.

4. Eviter de tenir les meetings, rallyes, marches et autres manifestations trop proches des lieux de manifestations d'autres partis ou candidats.

5. Résoudre par le dialogue, entre représentants des partis ou candidats concernés, tout problème survenu entre militants de partis rivaux.

6. Interdire à ses supporters de porter ses couleurs, ses logos et autres attirails distinctifs du parti aux rassemblements ou manifestations publiques d'autres partis.

7. Instruire ses membres et supporters qu'il est interdit de porter une arme ou tout objet blessant pour participer à une marche, réunion, manifestation politique ou sur les lieux de vote.

8. Instruire ses membres et supporters pour qu'ils collent les affiches aux endroits indiqués par les pouvoirs publics.

9. Informer ses militants et supporters qu'aucun vêtement, aucun attirail frappés aux couleurs, logo ou signes distinctifs d'un parti ou d'un candidat ne peut être porté le jour du vote.

10. Cesser la campagne électorale les jour et heure fixés par la loi.

11. Respecter la restriction légale d'accès au bureau de vote aux seules personnes autorisées.

12. Proscrire l'intolérance, le régionalisme, l'ethnocentrisme, le fanatisme, le racisme, la xénophobie, l'incitation et/ou le recours à la violence sous toutes ses formes.

Brochure.indd 19 15/10/10 18:41

Brochure.indd 20 15/10/10 18:41

REDUCTION DE LA PAUVRETE

Dans son appui à la réduction de la pauvreté au Bénin, le PNUD intervient en amont au niveau de la définition des politiques et stratégies de développement et en aval, à travers la mise en œuvre de projets. L'appui du PNUD a été décisif dans l'élaboration de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP) 2007-2009 et la définition de la vision du développement du Bénin à l'horizon 2025.

De manière opérationnelle, l'offre d'infrastructures socio-économiques en appui à l'Éducation, à la Santé, à l'Hydraulique villageoise et à l'économie locale a été sensiblement accrue dans les zones d'intervention à travers la mise en place d'un Fonds de développement local financé par le FENU et la qualité des services publics au profit des populations s'est améliorée. L'accès au crédit a été aussi renforcé et a permis aux groupes vulnérables, en particulier les femmes, de renforcer leurs capacités productives.

Dans le but de trouver des approches de solutions adaptées au problème de chômage et de sous emploi des jeunes notamment, le PNUD a appuyé le Gouvernement à lancer un programme qui met l'accent sur la promotion et la création d'emplois durables par le renforcement des capacités des structures chargées de l'emploi. De façon spécifique, ce programme vise la formulation conjointe FIDA-Banque Mondiale-PNUD- Millenium Challenge Account Bénin d'un programme d'appui à la croissance économique rurale (PACER) ainsi que la mise en place d'un Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ).

Dans le domaine de la lutte contre le VIH/Sida, en plus de l'appui apporté dans la gestion du Fonds Mondial, le PNUD a accompagné la mise en place d'un cadre fédératif des associations des personnes vivant avec le VIH/Sida d'une part, et le renforcement du cadre institutionnel de la réponse au VIH/Sida mis en place par le Gouvernement d'autre part.

En matière de promotion des Objectifs du Millénaire pour le Dévelo pement (OMD), l'appui apporté par le PNUD a permis au Gouvernement de s'approprier leur contenu par l'élaboration et la diffusion de rapports annuels de progrès sur la base d'un processus participatif ; le Gouvernement a également proc dé à l'actualisation régulière de la base de données socioéconomiques BenInfo comme instrument de suivi des OMD.

Brochure.indd 21 15/10/10 18:41

Brochure.indd 22 15/10/10 18:41

AUGMENTATION DE REVENUS

Les maraîchers du lac

Le lac de Kakikoka est une retenue d'eau qui date de 1998. D'abord destiné à aider les éleveurs à abreuver le bétail, il irrigue maintenant les parcelles que se sont répartis les villageois afin d'y cultiver, à contre saison, des produits maraîchers. Aujourd'hui, plusieurs groupes de jeunes sont mis au travail, ils sont formés et équipés grâce à l'appui technique et financier du PNUD.

Des actions de sensibilisation des autorités locales, des jeunes et des femmes des villages Kaki-koka, Angaradébou et Banigri riverains du barrage ont été entreprises. Les autorités communales, ont mis à la disposition des jeunes et des femmes un site d'une superficie de vingt deux (22) hectares.Après la sensibilisation générale, les jeunes (plus d'une soixantaine) et les femmes des localités de Kaki-koka, d'Angaradébou et de Banigri dans l'arrondissement de Bétérou au Nord du Bénin ont été mobilisés pour l'auto-emploi sur le périmètre maraîcher du lac. Les femmes représentent environ 32% des maraîchers mobilisés par l'organisation non gouvernementale SIA N'SON.

Après avoir canalisé le déversoir qui auparavant rejoignait la rivière, le PNUD a mis en place, tous les 10 mètres, une vanne et un réservoir d'un mètre cube qui permettent d'irriguer une parcelle.

Chaque maraîcher a son jardin et gère ses cultures de tomates, de gombos, de poivrons, de piments ou d'oseille.

Auparavant installé sur les rives du fleuve Ouémé, Isidore explique : « Au fleuve quand l'eau déborde, ça lave tout. Ici, même quand c'est la saison sèche, on peut encore faire pousser les plantes et vendre au marché». « Il en faudrait plus », dit quelqu'un à côté. Pendant la saison des pluies, chacun s'occupe de ses champs.

Brochure.indd 23 15/10/10 18:41

Chaque maraîcher a son jardin et gère ses cultures de tomates, de gombos, de poivrons, de piments ou d'oseille.

Auparavant installé sur les rives du fleuve Ouémé, Isidore explique : « Au fleuve quand l'eau déborde, ça lave tout. Ici, même quand c'est la saison sèche, on peut encore faire pousser les plantes et vendre au marché». « Il en faudrait plus », dit quelqu'un à côté. Pendant la saison des pluies, chacun s'occupe de ses champs laissant son jardin en friche et ce n'est qu'une fois la récolte faite que tout le monde se retrouve sous le déversoir.

Trois villages bénéficient de cette implantation qui s'étend sur 800 mètres, le long des deux versants de la petite rivière. Les commerçantes y viennent chaque jour acheter les légumes. Sous les manguiers, un espace leur a été réservé. Des bananiers entourent les parcelles.
Fort de l'engagement des jeunes et des femmes, le PNUD a jugé opportun de financier les travaux d'extension du système d'irrigation gravitaire du périmètre maraîcher du barrage afin de réduire la pénibilité des travaux et d'accroître la production. Dans ce cadre, trente sept (37) bassins et des ramifications d'irrigation ont été installés. La zone irriguée a été repartie aux jeunes qui se sont constitués en groupement.

Beaucoup de défis restent à relever pour éliminer l'extrême pauvreté au Bénin. Le dernier rapport (2009) sur la situation des OMD au Bénin révèle que la moitié des départements est sévèrement touchée avec moins de 1 dollar par jour. La proportion des populations des communes des départements de l'Atacora, Donga, Borgou, Zou, Couffo et Plateau vivant avec moins de 1$ US varie entre 61% et 75%.

Les facteurs qui favorisent la pauvreté et la faim au Bénin sont essentiellement les caractéristiques socio-économiques des ménages et l'accès aux moyens de production et aux services sociaux de base. Dans le domaine de la faim, la disponibilité alimentaire reste le principal défi : bien que la tendance d'évolution soit à la hausse, la production vivrière ne suffit pas encore pour garantir une sécurité alimentaire durable.

Brochure.indd 24 15/10/10 18:41

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Un puits propre, pratique et permanent

Le lac de Kakikoka est une retenue d'eau qui date de 1998. D'abord destiné à aider les éleveurs à abreuver le bétail, il irrigue maintenant les parcelles que se son répartis les villageois afin d'y cultiver, à contre saison, des produits maraîchers. Aujourd'hui, plusieurs groupes de jeunes sont mis au travail, il sont formés et équipés grâce l'appui technique et financier du PNUD.

Comme ailleurs, il faut 20 litres par personne et par jour. Les puits sont souvent à sec. Parfois, l'eau peut aussi transporter des maladies en raison de souillures animales, de déversements accidentels ou de pollutions. Les habitants ne s'en rendent pas toujours compte, mais les enfants sont les premiers touchés. Diarrhée, maladies diverses, l'eau transmet aussi des microbes.

Depuis un an, le gouvernement béninois a confié au PNUD la réalisation ou la rénovation de 120 forages dans la région. Une base technique a été mise en place à Natitingou.

« Pour faire un puits, il faut trois jours », explique Antoine Bio, qui en a la responsabilité dans le village de Ganiperou. « Un jour pour le forage, un autre pour la pose et encore un pour la margelle».

Le forage est profond : 37 mètres qui garantissent la pureté de l'eau et sa durée.

Les précédents puits, traditionnels, n'allaient qu'à une dizaine de mètres et devaient

régulièrement être nettoyés car ils s'ensablaient.

Une entreprise avec un gros engin s'est chargée du puits. Dans la journée elle a percé un trou de quelques dizaines de centimètres de large qui a ensuite été tubé. Arrivés à la nappe phréatique,

les techniciens font analyser l'eau à Cotonou. « Si les résultats sont bons, on continue, sinon on rebouche» explique Bio. (l'idée de se contenter de reboucher un trou parce que la qualité de l'eau ne convient pas et que l'endroit est donc pollué ne me semble pas très écologique…).

Dans ce cas un autre puits est creusé plus loin. Dans le village, les tests ont été bons, mais il y a tout de même deux puits, distants de quelques centaines de mètres car le village est grand.
Une fois le forage terminé, un camion a apporté 6 mètres cubes de sable, six mètres cubes de graviers et une tonne de ciment. Une grande dalle (4x3 mètres), cernée de rigoles, est coulée autour du puits. Un technicien vient installer une pompe à pied semblable à toutes les autres.

Brochure.indd 25 15/10/10 18:41

Un responsable est nommé pour nettoyer les abords. Inlassablement, il explique àchacun que, pour éviter de salir, il vaut mieux monter pieds nus sur la dalle et que celle ci doit être balayée chaque matin. Les enfants font semblant de ne pas écouter. A tour de rôle, tous pèsent sur une pédale et remplissent leurs bassines. Le soir, vers 18h, quand plus personne ne vient, le puits est cadenassé pour éviter le gaspillage. Il est réouvert au lever du jour.

Chaque utilisateur doit payer 100 FCFA chaque mois pour payer le gardien et l'entretien. En cas de panne, un technicien arrive, répare ou change la pompe.

Au Benin en 2006, seuls 42 % de la population rurale ou semi urbaine avait de l'eau potable. Il est prévu, d'ici 2015, de réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'y a pas accès. Dans 13 communes de l'Atacora et de la Donga, cent forages vont être réhabilités, 150 seront creusés et une vingtaine d'adductions d'eau seront mises en place.

Pour ce projet, dont le coût global est de 3.334.392.254 FCFA, le PNUD a été désigné comme maître d'ouvrage délégué. Le financement vient de fonds de contre partie des dons japonais hors projet.

Brochure.indd 26 15/10/10 18:41

AUTONOMISATION DES FEMMES

Les femmes de Parakou se regroupent pour avancer

Dans la plupart des communes du Bénin, la participation des femmes au développement rencontre des difficultés car les considérations traditionnelles les maintiennent dans un lien de dépendance, d'infériorité persistante et ne favorisent pas leur épanouissement. C'est dans le but d'améliorer le statut socio-économique de la femme que la Marie de Parakou a initié le projetdu Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou (CAMPF)

A Tourou, dans le premier arrondissement de la commune de Parakou situé à 7 km environ du centre ville sur l'axe Parakou-Djougou, les anciens locaux de l'arrondissement étaient inoccupés depuis la réforme administrative.

La mairie a initié un projet de construction de centre de formation qui a reçu l'adhésion et le soutien du PNUD et le FNUAP.

Depuis, le projet a évolué. Sept personnes ont étéembauchées. Le centre des arts et métiers de la femme de Parakou s'apprête à démarrer.

Le projet cible 1500 femmes. Les groupements villageois sont aussi attendus. Stages, conseils, accès à la micro finance, les idées abondent.
Le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population), partenaire de l'opération, a auss prévu de faire des formations sanitaires et familiales.

Sous un manguier, l'animatrice de l'association Soyeya (« aimons nous » en Haoussa) explique qu'elle va montrer aux femmes comment faire des galettes d'arachides qu'elles vendront ensuite au marché, comment elles vont décortiquer le riz. Le travail du manioc, la culture du soja, l'élevage des lapins, … toutes les possibilités d'économie domestique seront envisagées.

Chaque paillote, fraîchement repeinte, a une fonction :
- la lutte contre le paludisme,
- les soins de l'enfant,
- la prévention du VIH-sida,
- la transformation des arachides, mais
- aussi la lecture, le calcul….

Ces femmes devront payer 2000 FCFA pour s'y inscrire. Mais elles pourront ensuite bénéficier des conseils et de l'appui de toutes sortes.

Les locaux vont aussi abriter un pensionnat de jeunes filles. Quatre-vingt lits sont prévus et seront occupés dès la rentrée 2009-2010.

Sur cinq (5) ans, ce projet devrait coûter 1.350.000 dollars US. Le PNUD en a promis 490.000, le FNUAP 240.000, la mairie 250.000 et d'autres partenaires 370.000.

Brochure.indd 27 15/10/10 18:41

Brochure.indd 28 15/10/10 18:41

ENVIRONNEMENT

Le PNUD a assisté le Bénin dans la mise en œuvre de programmes novateurs pour faire face aux phénomènes de la désertification, de la sécheresse et du changement climatique. Un programme de reboisement villageois et de séquestration de carbone a été développé, impliquant les producteurs dans un système de régénération de l'environnement combinant des objectifs écologiques avec ceux de production. L'intervention du programme s'est faite sur la base d'une approche participative faite d'animations, d'auto-analyse, d'identification des problèmes, et d'une recherche de solutions compatibles avec les exigences du terroir. Aussi, durant le cycle 2004-2008, les résultats stratégiques majeurs obtenus se présentent comme suit :

• Le verdissement de la SCRP pour réduire les risques environnementaux face à la volonté du Gouvernement de passer rapidement à une croissance à deux chiffres à partir de 2006. Ainsi, une étude de costing a été réalisée et un guide de verdissement pouvant aider toute nouvelle initiative du genre a été vulgarisé.

• La réalisation des audits environnementaux (ou profils environnementaux, PE) dans quatorze communes et de Plans Locaux d'Aménagement et de Gestion de l'Environnement (PLAGE) dans 10 communes.

• L'appui à la promotion du riz NERICA en tant que programme d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de l'agriculture. L'initiative visait à préparer les communautés à faire face au défit de la cherté de la vie en tant que crise mondiale aujourd'hui

• Le financement de microprojets valorisant l'environnement. Une douzaine de microprojets de l'environnement a été financée sur toute l'étendue du territoire national grâce au financement du Fonds pour l'Environnement Mondial pour renforcer l'action des communautés et des ONGs.

• L'éducation environnementale sur les méfaits du climat à l'endroit des enfants et des jeunes.

• Le développement d'activités habilitantes. Au cours du cycle, le PNUD avec l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial(FEM) a aidé le Gouvernement béninois pour la formulation de plusieurs activités habilitantes, notamment la Communication Nationale Initiale (CNI), la stratégie nationale et Plan d'Action pour la diversité biologique, le Programme d'Action National pour la lutte contre la désertification (PAN), l'Auto- Evaluation Nationale des Capacités à renforcer pour la Gestion de l'Environnement Mondial(ANCR-GEM), et la Deuxième Communication Nationale(DCN) pour les changements climatiques amorcée.
Le PNUD a aussi accompagné le Gouvernement dans le respect de ses engagements internationaux (Convention sur la lutte contre la désertification, Convention sur la Diversité Biologique) en appuyant la préparation des différents rapports nationaux.

Enfin, les interventions ont permis l'évaluation de la vulnérabilité des populations et des écosystèmes dans 75% des zones agro-écologiques du Bénin d'une part, et l'identification des axes stratégiques en matière d'adaptation aux changements climatiques d'autre part.

Brochure.indd 29 15/10/10 18:41

LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Les femmes fumeuses de poisson

Le lac Ahémé, près de Same, à quelques dizaines de kilomètres de Cotonou, fait vivre plusieurs milliers de personnes. La pêche aux crabes, aux crevettes, aux petits poissons assure une relative prospérité. Mais le lac se comble lentement en raison de la déforestation qui favorise l'érosion. Pour vivre, la population coupe les arbres qui ne retiennent plus la terre. Le bassin versant se ravine davantage à chaque saison des pluies.

L'association ID Pêche grâce à l'appui du FEM / PNUD est intervenue d'abord en reforestation mais aussi en aidant les femmes, qui traditionnellement fument les produits de la pêche, à mieux gérer leur activité.

Dans l'arrondissement d'Akodeha, trois cents femmes ont été formées à la construction des fumoirs « améliorés ». Ces foyers domestiques qui ne sont plus constitués que de pierres autour d'un feu mais aussi d'une petite tour d'argile qui retiennent la chaleur et limite aussi la consommation de bois. Il en ressort une efficacité énergétique qui se traduit par une moindre consommation du bois ou du charbon de bois, ainsi qu'une meilleure gestion du temps des femmes. Appliquant les mêmes principes mais d'une taille nettement supérieure, les fumoirs se sont avérés tout de suite plus rentables.

«Avant, explique Houessou Sogassi, il fallait entre 6000 et 9000 FCFA de bois pour fumer les 80.000 francs de poissons qu'on vendait au marché. Maintenant, il nous faut entre 1500 et 2000. Il fallait entre 4 et 5 heures pour bien fumer, maintenant il suffit d'une heure pour la même quantité de poisson».

Grâce à ce système, qui concentre fortement la chaleur et la fumée, la coque de coco, la paille de canne à sucre ou la palme suffisent comme combustible. Placé à l'entrée du foyer, il brûle lentement. La fumée, canalisée, ne va que vers les poissons. « On ne pleure plus » dit Houessou, qui peut s'occuper du repas familial en même temps.

Brochure.indd 30 15/10/10 18:41

Devant la case, sous une tôle, le fumoir est un grand cube d'argile d'un mètre de haut dont la partie supérieure est ouverte. Sur les parois reposent trois ou quatre claies d'un mètre de côté où cuisent, grâce à la fumée, les crevettes, les crabes ou les poissons. « On vend mieux, explique Houessou, car le poisson a meilleur aspect».

Les quatorze (14) femmes des villages Awamè et Ouèdèmè, qui ont été convaincues par l'association ID Pêche sont devenues les meilleures propagatrices de l'opération. Au marché d'Akodeha où elles vendent le poisson auxacheteurs de la capitale, toutes les autres femmes les interrogent. Celles de Tossuhon, un village voisin, se sont organisées pour faire la même chose. Il faudra apporter l'argile. La claie coûte un peu chère : entre 7500 et 10.000 FCFA, mais après deux ans d'usage elles semblent intactes.

Ce projet, financé par le Programme de microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial, a coûté 50.000 usd.

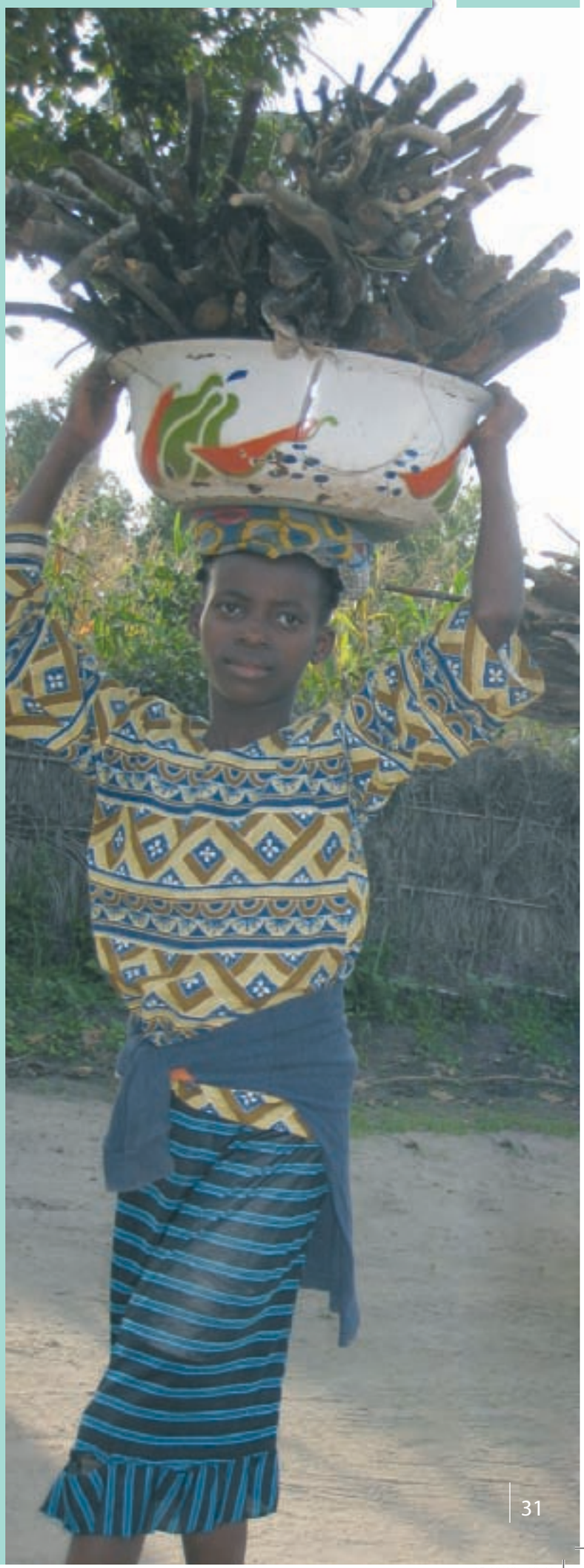

Brochure.indd 31 15/10/10 18:41

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Les enfants ambassadeurs de l'environnement

Les effets des changements climatiques se font durement ressentis par les populations des zones arides du Bénin notamment dans les communes de Malanville, Karimama, Kandi, Banikoara, Kalalé. Persuadés qu'il est plus difficile de changer les comportements des adultes et facile de changer durablement les comportements des enfants et de les utiliser pour contribuer à la sensibilisation des adultes, un groupe d'enfants ambassadeurs pour la sauvegarde de l'environnement a été mis en place.

Aujourd'hui, un groupe d'enfants ambassadeurs de l'environnement, une centaine environ de jeunes écoliers et élèves est mis en place pour la préservation de l'environnement dans leur milieu de vie. Ils sont formés sur l'importance de l'arbre, la reforestation, etc. Ils prêtent serment et plantent des arbres dans leur école qu'ils entretiennent. Ils sensibilisent également leurs parents.

« L'environnement, c'est notre affaire. Pour cela, nous nous engageons à planter des arbres, à les arroser régulièrement, à protéger les forêts naturelles et à inviter nos amis à faire comme nous, pour un mieux être sur la terre », ainsi s'exprimaient les enfants ambassadeurs lors de la cérémonie de gratification organisée à leur intention en juillet 2009.

L'expérience des enfants ambassadeurs de l'environnement a commencé en 2008. Avec l'aide des élus locaux à Banikoara, l'une des communes fortement touchées par le phénomène de désertification et de la sécheresse, une école primaire publique a été identifiée pour l'éducation environnementale des enfants.

Ainsi, les deux premiers en Sciences de la vie et de la terre dans les classes de cours élémentaire 2ème année, cours moyen ont été sélectionnés. Il est pris en compte la notion du genre dans la sélection. Il a été donc constitué un corpus, formé sur l'importance de l'arbre, les questions de la sécheresse. On procède à une deuxième sélection des dix (10) meilleurs élèves de l'école, qui sont à la fin primés. Après l'étape de sélection, les élèves suivent une formation qui dure huit (8) jours. A l'issue de la formation, chaque enfant plante un arbre. Pour assurer l'entretien de l'arbre, il place une grille de protection. Une plaque portant son nom est accrochée la grille pour qu'on identifie facilement le planteur.

Brochure.indd 32 15/10/10 18:41

Chaque enfant ambassadeur reçoit un coupe-coupe, une houe et une attestation. Il prête serment devant ses camarades et doit amener ses camarades à planter un arbre.

Pour faciliter l'apprentissage, douze adultes e cadreurs ont été formés. En 2009, la même initiative a été lancée dans les classes de secondaires.

Afin de gratifier les enfants ambassadeurs qui s'investissent pour la préservation de l'environnement dans leur milieu, une cérémonie de reconnaissance a été organisée à leur intention à Cotonou.

Ces enfants venus des villages du Nord, dont la plupart se rendaient à la capitale pour une 1ère fois, ont saisi l'occasion de s'adresser aux autorités à divers niveaux en ces termes : « Chers politiciens, faites de l'environnement votre slogan de campagne. Mettez cela en pratique pour garantir le suffrage de votre électorat ; Honorables Députés à l'Assemblée Nationale, nous vous demanderions de voter des lois qui font obligation aux exploitants forestiers de disposer de leurs propres plantations ; A tous les Maires du Bénin, nous demanderions, d'organiser régulièrement des campagnes de reboisement ; Chers parents, nous ne vous interdisons pas de couper des arbres. Mais, chaque fois que vous coupez un arbre, il faut en planter trois : un pour les ancêtres, un pour aujourd'hui et un pour le future. »

La population béninoise est analphabète à 60 ,5%. Les enfants ambassadeurs pourront constituer des relais pour l'éducation environnementale. Cette initiative commencée dans les zones arides va s'étendre à toutes les communes. Ainsi, le PNUD espère que les enfants d'aujourd'hui, adultes de demain de notre pays pourront gérer de manière durable l'environnement et les ressources naturelles pour leur développement et celui des générations futures.

Brochure.indd 33 15/10/10 18:41

Brochure.indd 34 15/10/10 18:41

PROMOTION DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les villages solaires

Situés à une centaine de km de Cotonou, la capitale économique du Bénin, les villages de Hon et Koussoukpa s'éclairaient jusque récemment, comme beaucoup d'autres, à l'aide de lampes à pétrole et de bougies, avec tous les préjudices que cela comporte pour la santé et l'environnement. Aujourd'hui, l'énergie solaire apporte des services énergétiques à 308 ménages de Hon et Koussoukpa. En effet, les habitants peuvent facilement éclairer leurs maisons, charger leurs téléphones portables et ont même accès à la télévision communautaire qui leur sert de support éducatif.

Le projet est le résultat d'un partenariat entre le PNUD, l'Association béninoise pour l'éveil et le développement, le programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial et l'ONG Barefoot College. Le PNUD envisage d'étendre cette initiative dans plusieurs villages du Bénin en créant des pôles d'électrification rurale à base de l'énergie solaire ou de la biomasse.

La création d'un centre de recherche et éveloppement sur les technologies d'électrification solaire est également envisagé en partenariat avec l'Université d'Abomey Calavi, à Cotonou.

A Koussoukpa, chaque abonné paye une redevance mensuelle de 1500 FCFA (USD 3,5). Cette souscription est gérée par un comité chargé du fonctionnement du réseau, de la maintenance et du renouvellement des équipements (panneaux solaires, batteries).

A Hon, deux paysannes, Julienne Loko et Azouassi Togbé, ont été formées pour l'installation et la maintenance du réseau solaire. Elles ont séjourné pendant six mois en Inde et savent aujourd'hui installer et entretenir les panneaux solaires. Ainsi, elles travaillent presque à plein temps dans les ateliers électroniques construits pour les villages.

Au Bénin, malgré les énormes potentialités existantes de développement de l'énergie solaire, le taux d'électrification rurale ne dépasse toujour par les 3%. Le raccordement au réseau électrique conventionnel est très coûteux, ce qui veut dire que l'énergie solaire photovoltaïque est l'une des alternatives technologiques les plus réalistes pour électrifier les sites isolés.

Par ailleurs, le taux de couverture globale en énergie électrique est passé de 25,7% en 2006 à 27,9% en 2008 et devrait atteindre 40,09 % en 2011 selon les prévisions du gouvernement.

A Hon, les souscriptions sont gérées par un comité chargé du fonctionnement du réseau, de la maintenance et du renouvellement des équipements

Brochure.indd 35 15/10/10 18:41

Brochure.indd 36 15/10/10 18:41

EN RÉSUMÉ

Quel est l'apport du PNUD au Bénin ?

Le PNUD accompagne le développement du Bénin à travers trois grands programmes : la lutte contre la pauvreté, l'appui à la gouvernance démocratique, l'environnement et le développement durable. C'est une intervention à la fois stratégique et opérationnelle pour appuyer le pays dans le développement de ses capacités. Pour l'aider à répondre aux grands défis de la croissance et de la lutte contre la pauvreté, nous lui avons apporté de nouvelles compétences et nous l'avons aidé dans sa nouvelle approche. Nous avons notamment procédé à une évaluation des besoins secteur par secteur.

Les problèmes de l'environnement ont-ils modifié cette aide ?

Evidemment. La dégradation de la couverture végétale et le défi majeur des changements climatiques, conjugués avec l'ambition du Bénin de devenir un pays émergent, ont amené le PNUD à tenir compte dans toutes ses interventions de l'aspect environnemental. Il a d'abord fallu aider le pays à intégrer cette dimension dans sa stratégie. Dans toutes les interventions du PNUD nous prenons en compte ce que nous avons pris l'habitude d'appeler le « verdissement » de la politique de croissance.

Quelle aide apporte le PNUD au Bénin face à la crise économique mondiale ?

Le PNUD lui apporte un appui à la gestion rationnelle de l'aide et au développement des capacités nationales de planification et de suivi des projets de développement. Au cours des quatre dernières années, les ressources destinées aux investissements n'ont été utilisées qu'à peine à 60%, cela témoigne des faiblesses des capacités.

Un autre appui est apporté au gouvernement dans sa stratégie de croissance rurale, car l'agriculture est la première ressource du pays. Enfin le PNUD a aidé le pays à évaluer les besoins en ressources financières (costing) et à élaborer une stratégie de plaidoyer et de mobilisation de ressources pour conduire les actions devant permettre d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement prévus pour 2015.

Brochure.indd 37 15/10/10 18:41

Brochure.indd 38 15/10/10 18:41

LE PARTENARIAT

La coopération entre le PNUD et le Bénin se renforce et s'élargit au fil des ans à travers un partenariat stratégique, qui est basé sur une gestion concertée et coordonnée en vue d'une meilleure synergie des interventions. Ainsi, des relations sont établies avec le Gouvernement, les collectivités locales, la société civile, les médias, le secteur privé, les partenaires bi-et multilatéraux. Dans le cadre de l'UNDAF, le PNUD collabore avec l'ensemble des agences du SNU en activité au Bénin ainsi que les institutions spécialisées des Nations Unies avec lesquelles des programmes conjoints ont été convenus dans le cadre de l'UNDAF. Il s'agit notamment de : UNICEF, OMS, FAO, UNFPA, ONUDI, UNESCO, BIT, OIT, HCR, PAM, HCDH, OCHA, UNREC, BCPR, etc.

En matière de lutte contre la pauvreté, en milieu rural et de développement des capacités de mise en œuvre des programmes de développement, des projets conjoints et des partenariats stratégiques sont en cours de développement avec le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), l'Union Européenne. Ces partenariats seront complétés par une collaboration intensive avec les institutions de Bretton Woods dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative du Secrétaire Général des Nations Unies sur les OMD en Afrique et du dialogue de politique sur le processus SCRP.

Dans le cadre de l'appui aux processus électoraux (élections présidentielles, municipales et locales, réalisation de la liste électorale permanente et informatisée), le PNUD a collaboré et continue de collaborer avec l'Union Européenne, et les autres partenaires bilatéraux.

Conformément à la Déclaration de Paris (DP) sur l'efficacité de l'aide, les interventions du PNUD sont harmonisées avec celles des autres partenaires grâce à des mécanismes de coordination mis en place par la partie nationale, notamment la revue annuelle conjointe de la SCRP et les revues sectorielles de performance. Dans cet ordre d'idée, le PNUD s'emploie activement au suivi et à la mise en œuvre du Plan d'actions de la DP et a activement participé à la réalisation des deux enquêtes nationales (2006, 2008) sur la DP au Bénin. Par ailleurs, le partenariat avec les Organisations de la Société Civile (OSC) est privilégié dans le cadre du suivi des OMD notamment avec Social Watch Bénin et le contrôle citoyen à travers la Gouvernance concertée.

Le financement des programmes et projets de développement inscrits dans le cycle de programmation 2009-2013 requiert des ressources additionnelles à mobiliser auprès des partenaires.

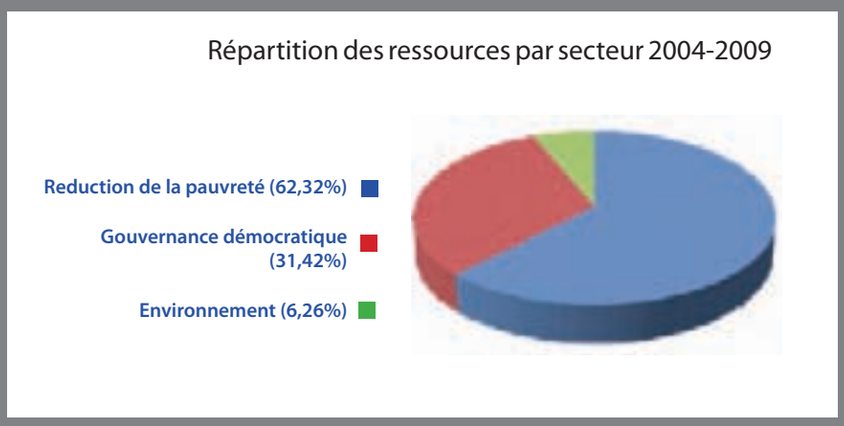

Brochure.indd 39 15/10/10 18:41

Brochure.indd 40 15/10/10 18:41

Dépenses du Programme de 2004 à 2009

N°	Secteur	Montant en $ US	%
1	Réduction de la pauvreté	34,959,284.97	62,32
2	Gouvernance democratique	17,626,509.73	31,42
3	Environnement	3,510,502.10	6,26
	Total	56,096,296.80	100

Evolution des dépenses en US $ du Programme de 2004 à 2009

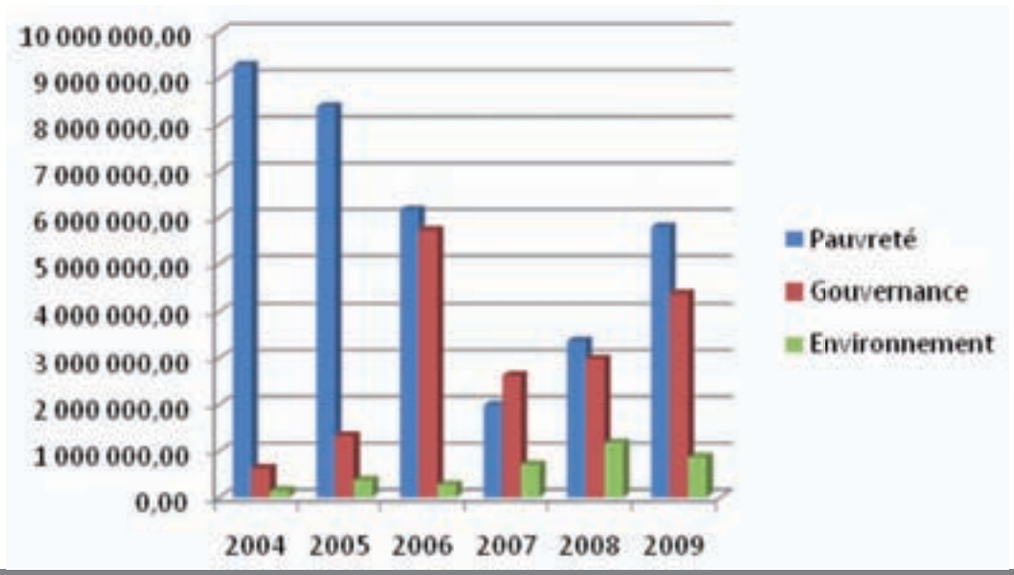

Brochure.indd 41 15/10/10 18:41

Brochure.indd 42 15/10/10 18:41

Brochure.indd 43 15/10/10 18:41

Programme des Nations Unies pour le développement
Lot 111 zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tél : + 229 21 31 30 45 / 21 31 30 79
Fax : + 229 21 31 57 86
E-mail : registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Brochure.indd 44 15/10/10 18:41